



DOSSIER DE PRESSE

MÉTROPOLE  
**TOULON**  
**PROVENCE**  
**MÉDITERRANÉE**



www.metropleTPM.fr  
f i t @metropleTPM

# Présentation du dispositif « Savoir Rouler à Vélo »

Point presse le mardi 4 juin à 14h30  
Vélodrome TPM à Hyères



©O. Pastor Métropole TPM

Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / [agiudici@metropletpm.fr](mailto:agiudici@metropletpm.fr)

Carqueiranne, La Crau, La Garde, Hyères, Ollioules, Le Pradet, Le Revest-les-Eaux, Saint-Mandrier-sur-Mer, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, Toulon, La Valette-du-Var

**La Métropole TPM se saisit du dispositif national « Savoir Rouler à Vélo » et accueille au Vélodrome TPM, plus de 300 enfants issus des écoles et centre de loisirs hyérois, depuis le 14 mai et jusqu'au 20 juillet. Durant 10h chaque enfant sera sensibilisé à la pratique du vélo et apprendra les règles de circulation. Tous ces enfants auront acquis le « réflexe vélo » et pour leur entrée en 6<sup>ème</sup> seront sensibilisés au déplacement en vélos.**

## **Le dispositif « Savoir Rouler à Vélo »**

Le « **Savoir Rouler à Vélo** » c'est : la mise en place d'un apprentissage précoce et généralisé du déplacement à vélo en partenariat avec le Ministère des Sports, l'Education Nationale et la sécurité routière.

Le Comité interministériel à la sécurité routière, présidé par le Premier ministre, a adopté, le 9 janvier 2018, une mesure visant à « **accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité** », le « Savoir Rouler à Vélo ».

Le « Savoir Rouler à Vélo » est également un axe majeur du plan Vélo et mobilités actives présenté par le Premier ministre le 14 septembre 2018.

La mesure consiste à favoriser le développement du « Savoir Rouler à Vélo » relatif à l'apprentissage du vélo pour une pratique plus sécurisée.

À l'horizon **2022**, la généralisation du programme devrait permettre **aux jeunes entrant au collège de maîtriser la pratique du vélo** de manière autonome dans les conditions réelles de circulation, **à des fins de mobilité**.

2

Pour ce faire, les ministères des Sports, de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, des Transports et de l'Intérieur, les fédérations sportives au travers de leurs clubs, les associations promouvant l'usage du vélo, les professionnels de l'encadrement, les associations de prévention et les collectivités pourront intervenir conjointement dans la mise en place de cette mesure et contribuer à l'organisation des séances d'apprentissage, dans un contexte scolaire, périscolaire ou extra-scolaire.

**L'apprentissage du vélo trouvera ainsi une place à part entière dans le continuum de sécurité routière** afin que les jeunes puissent acquérir une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège. A l'école, il contribue à valider l'attestation de première éducation à la route, APER.

## **La Métropole TPM, 1<sup>er</sup> EPCI, à lancer le dispositif « Savoir rouler à vélo »**

La Métropole TPM s'est saisie du dispositif et le déploie sur le Vélodrome TPM à Hyères, auprès des scolaires puis des centres de loisir hyérois, à raison de 10 heures d'entraînement par enfants :

**De mai à juillet 2019** : lancement du dispositif auprès de **8 classes sur 4 semaines soit plus de 200 enfants** bénéficiant du dispositif au sein des écoles primaires Ecoles St Exupéry, Ecoles Excelsior et Ecoles Guynemer à Hyères, durant 4 semaines soit du **13 mai au 14 juin 2019**.

Puis auprès des **centres de loisirs d'Hyères** : du **8 au 20 juillet 2019** (2 premières semaines des vacances d'été) soit près de **100 enfants**.

L'apprentissage se déroulera en 3 blocs : « Savoir Pédaler », « Savoir Circuler » puis « Savoir Rouler à vélo » soit se déplacer en situation réelle.



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / [agjudici@metropoletpm.fr](mailto:agjudici@metropoletpm.fr)

Idéalement situé dans la pinède, **le Vélodrome TPM bénéficie d'atouts qui attirent chaque année des coureurs de haut niveau**, comme les équipes internationales qui viennent pour des stages de préparation, ainsi que des compétitions comme les Championnats de France de l'Avenir.

Dès la **rentrée 2019**, de jeunes coureurs venus d'outre-mer viendront s'entraîner au Vélodrome TPM dans le cadre du **Pôle France Jeune Ultra-Marin**.

En parallèle des activités de haut niveau, le Vélodrome TPM mène une politique d'ouverture afin de rendre accessible le site au plus grand nombre, tout au long de l'année. Ainsi, des **baptêmes de pistes** et des **événements multisports** sont organisés, des scolaires sont également accueillis pour **des initiations au cyclisme**, les plus jeunes peuvent même **fêter leur anniversaire** sur l'anneau en bois de 250 m.

La Métropole Toulon Provence Méditerranée assure depuis 2004 la gestion, l'entretien et l'aménagement du Vélodrome TPM à Hyères. De nombreux travaux de rénovation ont été réalisés. Le vélodrome est ainsi doté d'une semi-couverture de bois et d'acier, d'un éclairage, d'une cabine de presse, d'une nouvelle tribune d'une capacité de 600 places, de nouveaux locaux administratifs, d'une salle de musculation et de parkings attenants au site. L'an dernier, la réfection de la piste en bois et l'installation d'une sonorisation, donnent un nouveau visage à cet équipement sportif remarquable.

## TPM, 1<sup>ère</sup> Métropole labellisée Terre d'excellence cyclisme

La Métropole Toulon Provence Méditerranée et les communes se sont engagées depuis plus de **10 ans dans la promotion du vélo** à travers la réalisation d'aménagements cyclables, le déploiement d'une offre de stationnement dédiée, l'aide à l'achat de Vélo à Assistance Electrique (VAE) et l'élaboration d'outils de communication :

- Le réseau cyclable a été multiplié par 2, passant de **125 km en 2006 à 265 km en 2018**.
- **2 000 places de stationnement** pour les vélos ont été aménagées sur l'ensemble du territoire.
- **3 550 usagers ont bénéficié de l'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique** depuis sa mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2015.
- Plus de **265 000 cyclistes ont emprunté le parcours cyclable du littoral** sur la Métropole en 2017 faisant de lui un des dix tronçons les plus fréquentés de France.
- Le **Plan vélo**, présentant l'ensemble des parcours cyclables, est mis à jour chaque année et diffusé à plus de 20 000 exemplaires.
- **La métropole TPM s'est vue décerner le 21 novembre 2018 le 1<sup>er</sup> label territorial « Terre d'excellence cyclisme »** par la fédération Française de cyclisme. L'obtention du label repose sur 3 piliers : équipements, offre de pratique et organisations sportives ; ainsi que sur une grille de critères dont celui « promouvoir l'usage régulier du cyclisme dans le cadre d'une politique de santé publique et de mobilité (péri) urbaine ». Ce label est pour la Métropole la reconnaissance des efforts consentis depuis plusieurs années pour valoriser et promouvoir la pratique du vélo et l'équipement phare, le Vélodrome TPM à Hyères.

